

AECI - MEMO : PROGRAMME MATURITÉ – UNITÉ – RESPONSABILITÉ – SOLIDARITÉ

En vue de parvenir au rayonnement de l'AECI (Association des Ecrivains de Côte d'Ivoire) dans la fraternité et la cohésion entre les membres de la corporation, la Présidente Dr **Hélène LOBE WAGGA** a le plaisir de proposer aux écrivains le programme Maturité-Unité-Responsabilité-Solidarité ci-dessous.

I. MATURITÉ

1. Identifier les maux qui minent l'AECI.
2. Proposer des solutions durables et à long terme.
3. Avoir des objectifs à atteindre qui soient précis et communs aux écrivains.

Cela amènera les écrivains à :

- Travailler en équipe, en synergie, dans une notion d'intelligence collective, pour le bien de l'AECI et des écrivains ;
- Fédérer les forces relationnelles identifiées au préalable, afin d'atteindre les objectifs ;
- Mettre en place une structure pour améliorer la qualité des écrits, en impliquant les éditeurs.

II. UNITÉ

1. Fédérer les forces vives, relationnelles et de tous ordres pour l'acquisition d'un siège équipé de commodités épanouissantes pour l'écrivain (Bureaux, bibliothèque, salle multimédia, secrétariat...).

2. Rentrées Littéraires

- Organiser chaque Rentrée littéraire sous un thème (donné)
- Organiser des Rentrées littéraires éclatées dans différentes villes de l'intérieur (*Bouaké pour le centre, Korhogo pour le nord, Bondoukou pour*

l'est, Daloa pour l'ouest et San Pédro pour le sud).

3. **Ouvrages collectifs**

- Productions d'ouvrages collectifs par les élèves, collégiens, lycéens, étudiants, écrivains avec :
 - ✓ L'implication des éditeurs (ASSEDI)
 - ✓ Un comité de lecture (écrivains)
 - ✓ La participation des enseignants (encadrement)
- Confection des ouvrages collectifs confiée aux structures habilitées et œuvrant déjà dans le domaine (sous le patronage de l'AECI).

4. **Caravane du livre et de la lecture**

- Organiser les caravanes du livre en impliquant les écrivains et leurs œuvres
- Sillonner les villes et localités en organisant des rencontres Écrivains-Lectorat
- Partenariat avec les DREN du MENA, et du METFPA, et avec les autorités administratives
- Communication avant les caravanes : annonces radiophoniques, distributions de flyers, déplacement dans les écoles...
- Inclure les identités des autorités dans la communication afin de susciter plus d'intérêt. *Ex : Sous la direction de l'IEP de Bassam*

5. **Pérenniser le magazine ZAKWATO** afin de garantir aux écrivains cette belle lucarne gratuite

6. Favoriser des **résidences d'écriture**.

III. **RESPONSABILITÉ**

1. Susciter un partenariat Écrivain- MENA pour :

- Mettre au programme des œuvres collectives
- Suggérer une rotation des œuvres proposées chaque année aux différents

niveaux d'enseignement

2. Développer des partenariats et trouver des financements pour
 - Une AECI prospère et autonome
 - Redorer le blason de l'écrivain

3. Susciter la création de salles de lecture-bibliothèque dans les municipalités, entreprises, sociétés de transport, aéroports...
(Encourager les municipalités et directions des sociétés à approvisionner ces salles en livres)

4. Motiver la pratique de cafés littéraires saisonniers dans les sociétés/entreprises.

5. Négocier des partenariats avec les Ministères du Tourisme et du Transport (réduction des coûts d'hôtels et transports avec la carte AECI) et avec les Librairies (réduction des coûts de livres)

6. Instituer LA NUIT DE L'ÉCRIVAIN : soirée gala
(Prendre attache avec la Grande Chancellerie pour la distinction et décoration d'écrivains et acteurs du livre.)

7. Instaurer un collège de conseillers incluant en majorité les past-présidents.

8. Encourager l'institution d'une récompense dénommée **LIVRE D'OR**, à décerner aux écrivains qui parviendraient à vendre le plus de livres dans l'année, dans les librairies, en dehors du programme scolaire.

7. Désigner des points focaux de l'AECI dans les villes de l'intérieur du pays (*Bouaké pour le centre, Korhogo pour le nord, Bondoukou pour l'est, Daloa pour l'ouest et San Pédro pour le sud*) et des pays à l'étranger.

IV. SOLIDARITE

1. Souscrire à une assurance maladie
 - Fédérer les moyens, les réflexions pour pérenniser les prestations.
 - Recourir à l'Assemblée Nationale pour une loi de soutien à l'AECI.
 - Appui de l'État pour garantir 2 années de prestation.
2. Communiquer sur et participer aux dédicaces.
3. Partenariat-soutien aux prix littéraires existants.
4. Encourager l'adhésion de la majorité des écrivains.
5. Aider à informer- communiquer- planifier- coordonner la participation des écrivains pour toute activité interne ou hors Côte d'Ivoire.
6. Soutien en toute occasion
(Dédicaces, carnet rose, deuil, remises de prix etc.)
 - Élaborer les domaines et moyens d'intervention des écrivains.

**AECI, UN MANDAT SOUS LE SCEAU DE LA MATURETE PAR L'UNITE DES
CONVERGENCES !!!**

**La Présidente
Hélène LOBE WAGGA**